

Bouffes,

**Magasin à louer.**

Le magasin attenant au  
In Cie fédérale à Bulle.  
ser à M. Louis Blanc, direc-  
lle.

**Mme F. Ormin**

SAGE-FEMME  
des pensionnaires à toute  
époque.

ouvertures tous les jours.

Téléphone 4588.

Fort. — Prix modérés.

Près de la Gare.

de Berne, N° 9, GENÈVE.

**Arbres de Noël.**

Personnes qui désirent des arbres sont  
à adresser à F. Grandjean, fo-  
à Morion, en indiquant la gran-

**On demande**

fromager pour fabriquer à la  
Certificats exigés.  
er à Haassenstein et Vogler, Bulle,  
07 B.

omme, 22 ans, cherche place

**de-magasinier.**

certificats à disposition.  
er à Haassenstein et Vogler, Bulle,  
11 B.

**Arbres de fleuriers.**

Commune de Neirivue met en  
tiques les 1<sup>ers</sup> fleuriers de Chablot-  
les Pessots.

auront lieu à l'Hôtel du Lion  
neuf 19 décembre, à 2 h.  
le 9 décembre 1914.

Le Secrétariat communal.

**Riz italien**

60 ; 10 kg. Fr. 7.—

5 kg. Fr. 2.40 ;

40 pièces, Fr. 2.40, franco.

ini & Cie, Taverne (Tessin).

**DEMIERRE**

médecin-dentiste

BULLE

le retour.

**DU MISSION**

transporter 200 quintaux de  
du Moulin de la Tréme à la  
Plains, au-dessus du Pâquier.

conditions s'adresser au Doc-  
y, Bulle, d'ici au 20 décem-  
ain.

**de fumier et de tourbe.**

17 décembre 1914, à 2 h.  
di, au Bureau de Ville, la  
de Bulle vendra, en mises  
environ 3000 pieds cubes de bon  
cheval, divisé en 3 lots, se trou-  
vrage, près des cibles, et 6 vagon-  
1<sup>re</sup> qualité, pour litière.

Le Secrétariat communal.

igné avise les intéressés qu'il se  
faire

**oucherie**

artionniers.

mande,

nt Remy, Gd'rué 47, Bulle.

**chetons et échangeons**

les laines du pays.

**MAGASIN**

OBIE BEC

BULLE



# LA GRUYÈRE

**ABONNEMENTS**

Suisse . . . 1 an, Fr. 4.50

" . . . 3 mois : 2.50

Etranger . . . 1 an : 9.—

" . . . 3 mois : 5.—

payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les

bureaux de poste.

## JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et samedi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration : Rue de la Sionge, Bulle

HORAIRE D'HIVER : BULLE, dép. 7<sup>05</sup> 10<sup>22</sup> 2<sup>45</sup> 5<sup>00</sup>. — BULLE, arr. 9<sup>55</sup> 12<sup>12</sup> 4<sup>27</sup> 8<sup>41</sup>.

**Aux Chambres fédérales.**

Les Chambres fédérales sont occu-  
pées ces jours-ci de graves questions,  
dont la principale est la réorganisation  
financière. Il est en effet urgent de  
trouver de nouvelles ressources, non  
seulement pour combler le déficit du  
budget, mais encore pour rembourser  
les emprunts de guerre, lesquels doi-  
vent rester à la charge de la généra-  
tion actuelle.

Nous avons déjà exposé, en résumé,  
les points desquels le Conseil fédé-  
ral compte tirer de nouvelles res-  
sources. Il s'en est expliqué, devant  
les Chambres, par l'organe de M.  
Motta, chef du Département des Fi-  
nances. En ce qui concerne les dépen-  
ses, il a appuyé spécialement sur les  
traitements des fonctionnaires. Il a  
déclaré que la Confédération aurait pu  
se passer de centaines de fonctionnai-  
res, mais que, par mesure d'équité, elle  
n'a pas voulu le faire.

Rien, en effet, n'aurait été plus in-  
juste que de licencier des serviteurs  
au moment d'une crise. Ce qu'un par-  
ticulier peut se trouver parfois dans l'o-  
bligation de faire, dans les cas d'impé-  
rieuse nécessité, ne saurait être admis  
de la part d'une administration publi-  
que.

Donc, tout le personnel de la Con-  
fédération a été conservé et, en cela,  
on a bien agi. M. Motta a expliqué en  
outre que l'on n'a pas imposé de ré-  
ductions de traitements, mais que, par  
contre, on n'a pas accordé d'augmen-  
tations. On conçoit qu'au moment  
d'une crise pareille à celle que nous  
traversons, alors que tout le monde  
est frappé dans ses intérêts et voit di-  
minuer ses ressources, il ne serait  
guère admissible que l'on fit, en  
Suisse, une classe de privilégiés, les  
fonctionnaires, dont le traitement au-  
rait été graduellement augmenté com-  
me en temps ordinaire.

Mais est-il bien vrai qu'il n'y ait  
pas eu de diminutions de traitements?  
Il est certains petits fonctionnai-  
res dont le traitement est souvent bien  
minime. Ils sont chargés de travaux  
accessoires pour lesquels ils touchent  
une indemnité particulière. Ou bien  
ils sont indemnisés pour les rempla-  
cements pendant les jours légaux de  
congé. Ces fonctionnaires préfèrent  
parfois, leurs ressources étant mini-  
mes, ne pas se payer de remplaçant

et, pendant toute l'année, ils font le  
service qui leur incombe. Ils tou-  
chaient, pour cela, une indemnité dite  
de remplacement. Cette indemnité a  
été réellement supprimée dans certains  
cas.

On conçoit qu'un fonctionnaire tou-  
chant de gros traitements de quelques  
mille francs, ne se voie guère atteint  
par la non-augmentation des appointe-  
ments. Pour eux, une réduction même  
n'aurait pas été pénible. Mais que, à  
de petits fonctionnaires, touchant 1500,  
2000 ou 2400 francs annuellement, on  
supprime des indemnités particulières  
qui leur permettent de mener les deux  
bouts, cela se comprend moins aisé-  
ment, car ceux-là sont réellement gé-  
nés par cette mesure.

La question du relèvement de la  
taxe des journaux a trouvé, pour ces  
derniers, une heureuse solution auprès  
du Conseil des Etats qui a refusé  
l'augmentation proposée. C'était là  
une mesure qui aurait frappé lourde-  
ment la plupart des organes de la  
presse suisse, mais spécialement ceux  
qui ont accès à la campagne et dont  
la plus grande partie des abonnés sont  
disséminés sur un grand territoire.

Dans les grandes villes, les journaux  
ont des porteurs et ils ne mettent  
presque pas à contribution les services  
des postes. Ce sont donc les petits  
journaux qui auraient pâti de la me-  
sure proposée. Celle-ci aurait été la  
mort pour beaucoup d'entre eux.

Le rôle de la presse est difficile et  
ses services sont dispendieux. C'est à  
elle qu'incombe la tâche de maintenir  
ou de former l'opinion publique. Dans  
les graves questions qui s'agitent ac-  
tuellement, c'est à la presse qu'il ap-  
partient de renseigner le public et de  
sonder ou de diriger sa mentalité. Il y  
a déjà tant de causes qui pèsent lour-  
dement sur le budget des journaux  
qu'il n'était nullement à souhaiter d'y  
ajouter le relèvement des taxes de  
transport.

M. Motta n'est pas partisan d'un  
impôt direct qui tendrait à devenir  
permanent. Il préconise par contre le  
monopole du tabac. Mais est-il bien  
sûr que ce monopole serait seulement  
provisoire? Est-il possible de songer  
à l'instituer pour quelques années seu-  
lement. Faut-il bouleverser toute une  
industrie nationale en faveur d'un mo-  
nopole qui ne serait institué que pour  
une période plus ou moins longue?

Nous croyons plutôt qu'un impôt  
même serait de moindre durée que le  
monopole et, par ce fait, il serait pré-  
férable, car il pourrait toujours être  
supprimé lorsque le besoin ne s'en fe-  
rait plus sentir.

**NOUVELLES SUISSES**

**Assemblée fédérale.** — L'Assemblée  
fédérale s'est réunie jeudi matin, à 9  
heures, sous la présidence de M. Bon-  
jour, président du Conseil national,  
pour procéder aux nominations.

M. Motta est élu *président de la  
Confédération*, par 181 voix sur 184  
bulletins valables.

M. Décoppet est élu *vice-président  
du Conseil fédéral*, par 180 voix sur  
188 bulletins valables.

**La santé de l'armée.** — Communi-  
qué du médecin de l'armée. — Il n'y  
a pas de changement dans l'état de  
santé général de l'armée, lequel ne  
donne lieu à aucune remarque spé-  
ciale.

Nous avons eu à noter les maladies  
infectieuses suivantes au cours de la  
semaine passée : fièvre typhoïde, 1 cas ;  
scarlatine, 6 cas ; rougeole, 1 cas ;  
méningite cérébro-spinale, 1 cas.

Il y a eu un cas de mort dû à la fiè-  
vre typhoïde.

**Beaux-Arts.** — La Société des  
Beaux-Arts de Berne, après avoir en-  
tendu un exposé du professeur Ferdin-  
and Vetter sur la protection des mo-  
numents et la guerre universelle, a  
donné son adhésion aux conclusions  
du conférencier tendant à ce que des  
démarches soient faites par les Etats  
neutres en vue de compléter la con-  
vention de La Haye pour qu'à l'avenir  
les monuments historiques soient res-  
pectés par les belligérants au moyen  
de dispositions analogues à celles de  
la convention de Genève pour la pro-  
tection des blessés.

Une commission a été chargée d'exa-  
miner la question de plus près et de se  
mettre éventuellement en rapport avec  
les autorités fédérales.

— *L'Emporium*, une des grandes  
revues d'art de l'Italie, consacre dans  
sa dernière livraison une très intéres-  
sante étude à l'œuvre du peintre anisse  
Albert Gos. Cette étude, juste hom-  
mage rendu à l'un de nos meilleurs  
paysagistes, est illustrée de nombren-

ses reproductions de tableaux de l'ar-  
tiste.

**Mortelle imprudence.** — A Maga-  
dino (Tessin), un soldat bernois de  
garde manipulait si maladroitement  
son fusil qu'un coup partit et que la  
balle atteignit un camarade. Ce der-  
nier a été tué net.

**Genève.** — **Affreux accident à  
Versoix.** — Un terrible accident s'est  
produit mercredi après midi, à la gare  
de Versoix. Une jeune institutrice de  
22 ans, Mlle Bailly, habitant rue Chan-  
tepoulet, à Genève, voulut monter sur  
le train au moment où il s'ébranlait,  
malgré les avertissements d'un con-  
trôleur.

Elle tomba et passa sous les roues,  
qui lui coupèrent les deux bras.

On transporta la malheureuse jeune  
fille dans la salle d'attente, où M. le  
Dr Cortès, de Coppet, lui prodigua ses  
soins.

Mlle Bailly fut ensuite transportée  
à l'hôpital de Genève où elle est morte  
à 6 h. 30. Son corps a été ramené  
dans la soirée rue Chantepoulet. Mlle  
Bailly était régente à Versoix depuis  
quelque temps seulement.

**A L'ÉTRANGER****La guerre en Europe.****Les nouvelles officielles.**

Paris, 16. — (Havas.) — Commu-  
iqué officiel du 16 décembre, 15 h. 30 :

En Belgique, Westende (nord-est de  
Lombaertzide) a été violemment bom-  
bardée par l'escadre anglaise. L'ar-  
mée belge a repoussé une contre-atta-  
que sur Saint-Georges et a occupé les  
fermes sur la rive gauche de l'Yser.

Nos troupes, qui avaient déjà gagné  
du terrain vers Petit-Zillebeke, ont  
encore progressé, mais moins sensible-  
ment dans la région de Saint-Eloi.

D'Arras à l'Aisne et en Champagne,  
combats d'artillerie ; nous avons pris  
sur divers points un avantage marqué.

En Argonne, il n'y a rien à signaler.

En Woëvre, nous avons repoussé  
plusieurs attaques allemandes ; dans  
le bois Mortmare, nous avons conservé  
toutes les tranchées enlevées le 15 dé-  
cembre.

En Alsace, nous avons repoussé plu-  
sieurs attaques à l'ouest de Cernay.

Paris, 17. — Communiqué de 15 h. 30 : De la mer à la Lys, nous avons enlevé plusieurs tranchées à la balonnette ; nous avons consolidé les positions de Lombaertzide et de St-Georges, et nous avons organisé le terrain conquis à l'ouest de Gheluwelt.

Nous avons progressé sur quelques points dans la région de Vermelles.

Il n'y a eu aucune action de l'infanterie sur le reste du front, mais un tir très efficace de notre artillerie lourde aux environs de Tracy le Val, sur l'Aisne, en Champagne, en Argonne et dans la région de Verdun.

En Lorraine et en Alsace, il n'y a rien à signaler.

Paris, 17. — Communiqué officiel de 23 h. : En Belgique, nos troupes ont gagné du terrain au nord de la route d'Ypres à Menin, ainsi qu'au sud-est et au sud de Bixchoote.

**Villes anglaises bombardées par la flotte allemande.**

Une escadre de croiseurs allemands s'est livrée jeudi matin à une démonstration hostile sur le littoral du Yorkshire. Elle a bombardé Hartlepool, Whitby et Scarborough.

Les navires ennemis restèrent en vue du littoral pendant une heure. Ils furent attaqués par des bâtiments anglais en patrouille, mais, grâce au brouillard, ils réussirent à disparaître. Deux deux côtés, les pertes sont peu importantes.

**La Serbie libérée.**

Mardi matin, à 11 heures, le roi Pierre, accompagné du prince héritier et du prince Georges, est entré à Belgrade à la tête de son armée. Immédiatement après, une messe solennelle a été dite dans la Cathédrale.

Aucun soldat ennemi ne se trouve plus sur territoire serbe.

**La grande victoire serbe.**

Belgrade, 15. — Ayant demandé à un officier autrichien prisonnier à quelles raisons croyait-il pouvoir attribuer la déroute des Austro-Hongrois, cet officier a répondu textuellement : « L'armée serbe s'est transformée tout à coup en une armée de fous furieux. C'est une folie grandiose, une folie héroïque, qui a pris soudain toute l'armée serbe. »

FEUILLETON DE « LA GRUYERE »

LA **Veuve Rouge** !

(Grand roman dramatique)

PAR GEORGES DE BOISFORÊT

Et Jacques, en entendant s'exprimer ainsi et l'approuver avec tant de force dans son choix le vieillard, à la mine si fière, à la figure si martiale en dépit du ravage des ans, oui, Jacques, si vif était son contentement, qu'il aurait embrassé son parrain à l'étouffer.

C'est qu'aussi il l'aimait tant sa Reine, sa jolie Reine, de qui, au loin, la pensée ne le quittait pas.

Lui seul savait les difficultés qu'il avait eues à faire ouvrir toutes grandes à la jeune femme — malgré son mariage — les portes de ce monde que l'ancien officier de spahis, à juste titre, méprisait pour ses idées étroites et ses mœurs mesquines.

Cela, Reine elle-même l'avait toujours ignoré.

« Il y a dix jours, la situation semblait désespérée, la démoralisation était imminente, et voici que tout à coup, au moment critique, le vieux roi Pierre apparaît aux premiers rangs. Les soldats le voient s'avancer, se traînant à peine, plein d'infirmités et de souffrances. D'un geste simple, le roi se baisse, ramasse le fusil d'un mort, descend dans la tranchée et se met à tirer ; puis, ayant épuisé ses cartouches, il se tourne vers ses soldats et s'écrie : « Mes enfants, vous avez juré de défendre votre roi et votre patrie. Je vous délire de votre premier serment pour ce qui me regarde ; ma vie et la vôtre appartiennent à la Serbie, et pour la Serbie, nous devons vaincre ou mourir. Je viens ici pour mourir avec ceux de vous autres qui préfèrent la mort au parjure contre la patrie. »

Cette simplicité de parole, ce geste du roi qui, à l'heure du danger, faisait abandon de ses prérogatives royales pour se rappeler seulement qu'il était Serbe, provoqua dans toute l'armée un immense enthousiasme. Souffrances, privations, fatigues, tout fut oublié, et jusqu'au dernier soldat, chacun se sentit l'âme d'un héros, et le prodige s'accomplit. Les régiments se serrèrent ; ils trouvèrent une force nouvelle, et se ruèrent tête baissée contre l'ennemi. Le choc fut si imprévu, si rapide, si formidable, que 200 mille Serbes eurent raison de 400.000 Autrichiens.

**Comment les Autrichiens se consolent.**

Les journaux autrichiens disent que quelque douloureux que soient les sentiments provoqués par la décision d'abandonner provisoirement Belgrade, les efforts héroïques de nos troupes en Serbie ne resteront pas stériles. Ces efforts, ainsi que les récents événements qui se sont produits sur le théâtre méridional de la guerre, ne feront que stimuler les troupes à mener jusqu'au bout avec une nouvelle force l'entreprise, dont l'issue ne saurait être douteuse.

**L'avance française.**

Le *Démocrate*, dont les informations sur les opérations en Alsace sont gé-

néralement très exactes, confirme que les Français ont repris l'offensive sur le front de Pfetterhausen aux Vosges. Sur toute la ligne, leurs progrès sont sensibles.

Notre confrère ajoute que le service postal et la circulation des trains entre Colmar et Mulhouse ne sont pas suspendus, comme le bruit en avait couru. Au contraire, jamais le trafic n'a été plus actif sur cette ligne depuis le commencement de la guerre.

C'est surtout entre Dannemarie et Thann que le duel d'artillerie a été vivif ces jours passés. Les Français ont pu s'emparer facilement de la gare d'Aspach. Ils se sont solidement organisés le long de la voie ferrée, qui est occupée par des troupes de Belfort. Leurs pertes sont insignifiantes ; ils ont fait quelques prisonniers.

Plus au sud, l'avance est notable aussi, et, de la frontière suisse, on entendait parfaitement la canonnade allemande reculer vers l'est.

**CANTON DE FRIBOURG**

**Terrible accident d'auto.**

Un terrible accident est venu, mardi soir, jeter la consternation parmi la population de Grolley. Un négociant, M. André Bitzi, qui avait ouvert, il y a deux ans, un commerce d'épicerie et de boulangerie à Grolley, avec une succursale à Ponthaux, rentrait de cette localité en automobile, dans la soirée de mardi. Comme il devait, à son retour, s'arrêter à la station de Grolley, pour y prendre des marchandises arrivées par le train du soir, M<sup>me</sup> Bitzi envoya son jeune garçon, Louis, âgé de 8 ans, à la rencontre de son père, jusqu'à la gare. Les marchandises chargées, le père et le fils montèrent en voiture. C'était un peu après 6 heures et demie. Qu'est-il arrivé ensuite ? On ne le saura jamais exactement.

Cependant, vers 8 heures, M. le député Jaquet, syndic de Grolley, qui descendait de la station au village, remarqua, au bord du chemin, derrière le jardin du Buffet de la gare, un véhicule renversé, les roues en l'air, dans le ruisseau. Il fit flamber une allumette et se rendit compte qu'il s'agissait d'une automobile. Il courut chercher de l'aide au Buffet. Une douzaine d'hommes arrivèrent et, à l'aide de chaînes, parvinrent à remettre l'automobile sur ses roues, au bord du rai-

seau. A ce moment-là, ils virent un corps, que le courant assez fort entraînait. Ils le retirèrent de l'eau et reconnurent M. Bitzi. Tout près de lui, ils découvraient bientôt le corps de son jeune fils. Tous deux avaient dû mourir dans l'eau par asphyxie. C'est l'avis de M. le docteur Comte, qui fit les constatations légales.

On croit généralement que M. Bitzi aura été trompé par les lumières du Buffet de la gare et qu'il aura pris un peu trop à gauche la direction, en descendant de la station. L'une des roues de l'auto aurait glissé au bord du chemin, et M. Bitzi, pour redresser sa direction, aurait donné un brusque coup de volant, qui aurait précipité le véhicule contre un poteau. La machine aurait alors fait panache et se serait retournée sur ses occupants, dans le lit du ruisseau.

M. Bitzi était un homme excessivement sobre et prudent. Il a été victime de l'obscurité, du trop faible éclairage de son auto, et peut être aussi du fait que la route n'était pas bordée de barrières.

Chacun compatit vivement à la douleur de M<sup>me</sup> Bitzi, qui avait déjà perdu, l'an dernier, une fillette.

**Nos recrues.** — L'inspection périodique de la troisième école de recrues de la 2<sup>me</sup> division a eu lieu au cours de la semaine passée, à Colombier, par M. le lieutenant-colonel C. de Perrot. Les résultats ont été excellents.

Lundi, nos jeunes troupiers ont commencé leur grande course de quatre jours, et ils se sont dirigés vers le Seeland. L'école sera licenciée la veille de Noël.

Le 6 janvier prochain, entreront les élèves sous-officiers, pour leur école de 20 jours.

Enfin, le 27 janvier commencera, à Colombier, la première école de recrues d'infanterie de l'an 1915, en même temps qu'une école de recrues de mitrailleurs.

**Distinction à l'Exposition nationale suisse.**

— Parmi les exposants qui ont obtenu des récompenses figure aussi en bon rang la maison Victor Gendre, fabrique de *Monte-foin* à Fribourg. C'est dans la branche spéciale *Monte-foin* que M. Gendre a obtenu une médaille d'argent, soit la plus haute distinction accordée dans cette catégorie. Le *Monte-foin Gendre* a atteint actuellement le plus haut degré de perfection et devient de plus en plus apprécié par nos agriculteurs.

Protégez l'industrie nationale !

ou elle évoluait avec une parfaite aisance, un esprit souple, délié, une intelligence remarquable.

Et tout cela en pure perte, hélas ! Une « fille de rien », issue du peuple, élevée par charité auprès de la vieille marquise, avait réussi là où elle, Claire de Maufroy, avait échoué.

Et elle n'avait pas même à attendre du sort une revanche prochaine.

La médiocrité de sa dot — car son père demeuré veuf avait, pour satisfaire ses habitudes de fétard incorrigible, dilapidé le patrimoine familial — la médiocrité de sa dot éloignait d'elle les prétendants que pouvait attirer, de prime abord, son nom et sa beauté brune.

Elle était condamnée à devenir une « vieille fille ».

Car elle n'était pas de celles qui consentent à déchoir et il ne suffisait pas qu'un homme fût riche pour être agréé d'elle, il fallait — avant tout — qu'il figurât en bonne place dans le Gotha.

Oui, Jacques savait tout cela. Il savait que le dépit qui, chez Claire, avait suivi sa défaite était devenu de la ran-

Pauvre petite ! elle aurait tant souffert d'apprendre que ces femmes du noble faubourg chez qui Jacques la menait avec ostentation et la volonté de l'imposer quand même, la considéraient toujours, malgré son titre de marquise, comme une étrangère, une intruse parmi elles.

Mais son charme auquel nul ne pouvait rester insensible, son éclatante beauté avaient opéré le miracle attendu par Jacques.

Et Reine, dans ce milieu tout d'abord hostile était choyée, fêtée à cette heure plus que toute autre.

Est-ce dire qu'elle n'avait pas d'ennemies ? Non.

Jacques lui en connaissait une tout au moins.

Une jeune fille d'un an moins âgée qu'elle à peine.

Mademoiselle Claire de Maufroy.

Cousine à un degré éloigné du marquis, peu fortunée, belle certes, et extrêmement distinguée, quoique d'une raideur qui tenait à distance ceux qu'elle ne jugeait pas dignes de l'approcher, longtemps elle avait caressé l'espoir d'épouser Jacques de Croix-Luc.

A cet effet elle avait usé de toutes les res-

sources de sa coquetterie.

En vain naturellement...

« Puisque, selon le vœu suprême exprimé par la vieille marquise douairière avant de rendre le dernier soupir et aussi... et surtout... selon les aspirations secrètes de son propre cœur, le marquis avait choisie et menée à l'autel pour unir sa destinée à la sienne, Reine Vingtras, l'orpheline qui, disait Claire de Maufroy, venimeuse, dans le cercle de ses intimes, avait — par ses mines hypocrites — ensorcelé le fils comme elle avait fait de la mère. »

Déçu dans son rêve, jamais la vindicative jeune fille ne l'avait pardonné à Reine.

Non pas qu'elle aimât Jacques au point de souffrir de son mariage avec une autre.

Mais c'était la possession de son titre, de sa fortune, qu'elle avait ambitionnée afin de jouer, dans le monde, le rôle brillant auquel, dans sa vanité, elle se croyait appelée.

D'ailleurs, outre le prestige de son physique — elle était grande, brune, bien faite, avec des épaules magnifiques — ne possédait-elle pas tout ce qu'il fallait pour occuper dans le milieu qui, de par sa naissance, était le sien, un rang élevé : l'usage du monde

GRU

Cercle des Dimanches à 8

grande soirée

Invitation cor

bres et amis.

Une partie de

tée à une œuvre

Il sera procédé

aux du Cercle.

Marché he

La température

mente et le ciel

on pouvait s'atte

quasi nulle au m

n'en a rien été e

campagnards qu

nos rues farent

mées. Un momen

affaires, rapidem

tout aussi rapide

Sur le marché

autres, était bie

tractations, asse

ont bientôt pris

gras, maintena

vendus jusqu'à

jeunes porcs, en

un peu plus fort

en hausse.

Maintenant qu

nir avec un peu

d'optimisme, ou

marchés, la con

et acheteurs et

l'action de consta

de l'élevage att

d'antan.

Les pommes d

hausse, tant s'em

tubercules impo

ment sur le prix

s'est vendue au

double-décalitre.

cas, la ruée des

chairs bien clairs

Sauvagine

gibier à plume

quelque temps,

satisfaisait leurs

et... destructeur

de canards sont

sur les bords de

l'eau, où ils se

qui paraissent fr

exterminer, dis

témoins-les, rip

moins pour nous

Il faut conven

de mettre tout le

cune et la rancu

De la haine cont

place qu'elle convo

Contre Reine q

elle était, malgré sc

gée de reconnaître

ment supérieure à

Tout en suivant

d'où la vue s'éter

vieux port et sur

Croix-Luc songeait

sont hélas ! les mis

Mais il s'efforça

prit.

Demain il serait

son vieux parrain,

ensemble ils parler

aimée et du petit A

Du petit Armand

sa venue en ce mor

lièrement l'ancien

Pauvre cher petit

avant de partir, n'a

l'éveiller, l'embrass

son berceau.

Comme il avait é

même !...

## GRUYÈRE

**Cercle des Arts et Métiers.**

Dimanche 20 décembre,  
à 8 1/2 heures,

**grande soirée familiale patriotique**

Invitation cordiale à tous les mem-  
bres et amis.

Une partie de la recette sera affectée à une œuvre de bienfaisance.

Il sera procédé à la mise en jour  
des tableaux du Cercle.

La Commission.

**Marché hebdomadaire.**

La température n'étant pas fort clé-  
mente et le ciel étant resté menaçant,  
on pouvait s'attendre à une affluence  
quasi nulle au marché de jeudi. Or, il  
n'en a rien été et nombreux furent les  
campagnards qui vinrent à Bulle, où  
nos rues furent un moment très ani-  
mées. Un moment, disons-nous, car les  
affaires, rapidement traitées, furent  
tout aussi rapidement terminées.

Sur le marché au bétail qui, entre  
autres, était bien approvisionné, les  
tractations, assez molles au début,  
ont bientôt pris de l'entrain. Les porcs  
gras, maintenant leurs prix, ont été  
vendus jusqu'à 1 fr. 50 le kilo. Les  
jeunes porcs, en raison de la demande  
un peu plus forte, étaient légèrement  
en hausse.

Maintenant que l'on envisage l'ave-  
nir avec un peu plus de sang froid et  
d'optimisme, on voit revenir, sur nos  
marchés, la confiance entre vendeurs  
et acheteurs et l'on éprouve la satis-  
faction de constater que les produits  
de l'élevage atteignent les hauteurs  
d'antan.

Les pommes de terre ne sont pas en  
hausse, tant s'en faut. La quantité de  
tubercules importés influe naturelle-  
ment sur le prix de cette denrée qui  
s'est vendue au maximum à 2 fr. 50 le  
double-décalitre. Ce n'est plus, en tout  
cas, la ruée des acheteurs autour des  
chars bien clairsemés des vendeurs.

**Sauvagine.** — Les amateurs de  
gibier à plume trouveraient, depuis  
quelque temps, amples occasions de  
satisfaire leurs instincts cynégétiques  
et... destructeurs. De nombreux vols  
de canards sont signalés chaque jour  
sur les bords de la Sarine, tournoyant  
dans l'air pour s'abattre ensuite sur  
l'eau, où ils se livrent à des pêches  
qui paraissent fructueuses. Il faut les  
exterminer, disent les pêcheurs. Pro-  
tégeons-les, ripostent les chasseurs, au  
moins pour nous en laisser la primeur.  
Il faut convenir qu'il serait difficile  
de mettre tout le monde d'accord sur

cune et la rancune de la haine.

De la haine contre Reine qui avait pris la  
place qu'elle convoitait avec tant d'âpreté...

...Contre Reine que, la rage dans le cœur,  
elle était, malgré son immense orgueil, obli-  
gée de reconnaître physiquement et morale-  
ment supérieure à elle.

Tout en suivant le boulevard de France  
d'où la vue s'étendait, admirable, sur le  
vieux port et sur l'Amirauté, Jacques de  
Croix Luc songeait à toutes ces choses qui  
sont hélas! les misères inhérentes à la vie.  
Mais il s'efforça de les éloigner de son es-  
prit.

Demain il serait à Mostaganem, auprès de  
son vieux parrain, Gontran de Rouvrec;  
ensemble ils parleraient de Reine, la douce  
aimée et du petit Armand.

Du petit Armand surtout auquel, depuis  
sa venue en ce monde, s'intéressait particu-  
lièrement l'ancien officier de spahis.

Pauvre cher petit!... dire que lui, Jacques,  
avant de partir, n'avait pas osé, de peur de  
l'éveiller, l'embrasser une dernière fois dans  
son berceau.

Comme il avait dû se faire violence à lui-  
même!

ce point-là. Si les canards détruisent  
quantité de poissons, ils nous fournis-  
sent par contre une chair succulente  
et qui, par surcroît, a le mérite de  
pouvoir être mangée les jours mai-  
gres... par ceux qui ont le moyen de  
se l'offrir. Et puis, ils donnent de la  
vie à nos paysages où la mauvaise sai-  
son semble avoir semé la mort. Ils  
offrent en outre un tableau de la plus  
grande sociabilité, entre eux, bien en-  
tendu, ne se séparant jamais les uns  
des autres dans leurs vols tournoyants.  
Mais ils s'envolent dans une fuite éper-  
due dès qu'un être humain paraît vou-  
loir s'en approcher.

**Nos Sociétés.** — Après le dé-  
sarroi jeté par la mobilisation, nos so-  
ciétés prouvent l'une après l'autre  
qu'elles n'ont pas perdu de vue le but  
auquel elles consacraient tant d'efforts.  
A Bulle même, les Sociétés chorales et  
instrumentales, quoique éprouvées dans  
leurs effectifs et leur direction par les  
événements, n'en ont pas moins conti-  
nué leurs répétitions qu'elles vont re-  
prendre avec une ardeur toute nou-  
velle. Après la Section de gymnasti-  
que de Bulle, qui a inauguré mardi  
dernier la série de ses exercices, voici  
celle de Broc qui va reprendre son ac-  
tivité. La Société de musique de Broc  
recommencera aussi samedi ses répé-  
titions. Bon courage à tous et grands  
progrès!

**Croyez-vous**

que les emplâtres « Rocco » guérissent  
seulement les rhumatismes et la goutte?  
Certainement non! Les emplâtres  
« Rocco », appliqués sur la poitrine,  
sont aussi un remède souverain contre  
les maux de poitrine et les embarras de la  
respiration.

Exiger le nom « Rocco ».  
Dans toutes les pharmacies à fr. 1.25.

**Drap magnifique. Toilerie et toute**  
sorte de linge pour trousseaux. Adressez-  
vous à Walter Gygax, fabricant, à  
Bleichenbach.

**Cordonnier.**

Le soussigné avise l'honorable public qu'il  
a repris son métier de cordonnier.  
Confection et réparations  
de chaussures en tous genres.  
Travail prompt et soigné.  
Se recommander,  
Emile PITTET, Romanens.

**Personne**

de confiance pourrait disposer de quelques  
heures dans la matinée pour travail dans bu-  
reau ou ménage.  
S'adresser à Haasenstein et Vogler, Bulle,  
sous H 1952 B.

**A vendre**

7000 pieds de **loin et regain** à distraire  
ou à consommer sur place; emplacement  
pour 15 têtes.  
S'adresser à l'agence Haasenstein et Vo-  
gler, Bulle, sous H 1956 B.

**A vendre**

un **taureau** de 12 mois, primé en 1<sup>re</sup> classe.  
S'adresser à Haasenstein et Vogler, Bulle,  
sous H 1955 B.

Et qu'elle peine il avait eue qu'il n'avait  
pas montrée à Reine afin de ne pas lui ôter  
le courage dont elle avait besoin durant leur  
séparation, oui, quelle peine profonde il  
avait eue à l'idée de le quitter même pour  
quelques jours seulement, le blond chérubin  
qui, avec la jeune femme, possédait tout  
son cœur.

Il était si joli.

Il ressemblait tant à sa mère.

Comme elle, il avait des yeux verts pail-  
letés d'or, une peau si fine, des fossettes à  
chaque joue, nids à baisers, où ses lèvres à  
lui se pouvaient frémir.

Tandis qu'il murmurait avec ivresse:

— Mon fils... Armand... mon fils...

Son fils!

Celui de Reine!...

(4 suévre.)

DIMANCHE 20 DÉCEMBRE

**Cassée**

à l'Auberge de l'Union, SORENS

Concert donné par la Musique de Sorens.  
Invitation cordiale.

G. ROMANENS.

DIMANCHE 20 DÉCEMBRE

**CASSÉE**

à l'Auberge de la Cigogne

GUMEFENS

Invitation cordiale.

Le tenancier.

**Sommelière**

cherche place à Bulle ou aux environs.  
S'adresser à Mlle C. Bussard, Café  
Industriel, Bulle.

**Machines à coudre**

les plus perfectionnées, garanties, occasions  
exceptionnelles, facilités de paiement.

Demandez le catalogue illustré. Louis  
Bec, Maupas, 13, Lausanne. 1676

**Vente de bois.**

La Commune de Lessoc met en ven-  
te par voie de soumission environ 240 m<sup>3</sup> de  
billons divisés en 4 lots, 60 stères de sapin,  
le tout à proximité du village.

Prendre connaissance des conditions et  
déposer les soumissions chez M. le Syndic,  
jusqu'au 21 **ert.**, à 7 heures du soir.  
Lessoc, le 16 décembre 1914.

Par ordre: Le Secrétaire.

**CINÉMA DE BULLE**

DIMANCHE LE 20 DÉCEMBRE

en matinée et en soirée

Spectacle sensationnel:

**Les chiens affamés**

grand drame de la vie moderne.

**Quand le cœur parle**

comédie sentimentale.

**Cachez-vous dans les puits**

gros succès de fou rire

et autres nouveautés inédites

à Bulle.

Dimanche,

**MATINÉE à PRIX RÉDUITS.**

**Petits fromages de Tilsit**

1<sup>re</sup> qualité, n. i. gras, d'environ 5 kilos, à Fr.  
1.20 le kilo. Par achat d'au moins 12 pièces  
à Fr. 1.— le kilo contre remboursement.

Laiterie moderne

Hagenbuch-Weinfelden.

**Mises de bois**  
dans les forêts cantonales.

Mercredi 23 décembre, en Ché-  
salles: 800 billons sapin, 30 billes hêtre,  
100 pièces de charpente, 40 stères hêtre, 30  
stères rondins sapin, 30 tas rondins hêtre,  
180 piquets de mélèze, 5 tas de meules, 10  
tas de branches et 1000 fagots de hêtre.  
Rendez-vous à l'entrée de la forêt, à  
8 h. 3/4.

L'Inspecteur des forêts  
du 3<sup>e</sup> arrondt.

**NOUVEAUTÉS**  
**CRAMPONS MOBILES**

pour chaussures.

Brevet + 64228

spécialement recommandés aux  
Campagnards et Clubistes.

Dépôt pour la Gruyère:

Auguste Glasson, Fers, Bulle.  
Charles Meyer, Chaussures, Bulle.

**NOEL NOUVEL-AN**

A cette occasion, grand arrivage de pou-  
lets, canards et pigeons de Bresse.  
Vu les circonstances actuelles, j'avise mon  
honorabile clientèle que les grosses pié-  
ces, telles que dindes, oies, etc.,  
n'arriveront que sur commande.  
Se recommande,

Jean DONDÉRI

comestibles, Bulle.

**Mises de bois.**

Vendredi 18 décembre prochain,  
la Commune de Vuadens exposera en  
vente, par voie d'enchères publiques, 25 m<sup>3</sup>  
de billons, 180 stères bois de monte et 500  
fagots d'éclaircies préparés dans ses forêts  
communales.

Pour prendre connaissance des lots, le fo-  
restier se trouvera à la cabane d'Inson,  
mercredi 16 courant, à 9 heures  
précises du matin.

La mise aura lieu à l'auberge de la  
Maison de Ville, dès 8 heures du  
soir.

Le Secrétariat communal.

**Bon fromager**

est demandé pour la montagne. Référer-  
ces exigées.

S'adresser à Haasenstein et Vogler Bulle.

**Cuisinière**

sérieuse et active est demandée pour le  
15 janvier.

Adresser offres à la  
Confiserie Castella, Bulle.

**On donnerait**

quelques vaches et génisses en hiver-  
nage.  
S'adresser à Haasenstein et Vogler Bulle,  
sous H 1954 B.

**Banque Populaire Suisse**

Garantie des déposants:

Le capital versé et les réserves s'élevant à 80 millions.

Nous recevons toujours des fonds sur

**Carnets d'Epargne**

productifs d'intérêts dès le lendemain du dépôt. Sur désir, nous dé-  
livrons des coffrets d'épargne.

Taux 4 1/4 % — Livrets gratuits.

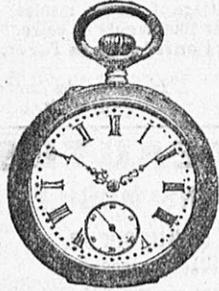
**Dépôts à partir de 50 centimes.**

Des versements peuvent aussi être effectués sans frais à tous les  
bureaux de poste suisses sur notre compte de chèques postaux Hs  
135, en indiquant le numéro du livret. (L'adresse exacte s'il s'agit de  
nouveaux déposants.)

**FRIBOURG: Quartier Saint-Pierre.**

Agences: Bulle, Châtel-St-Denis, Domdidier, Estavayer  
Morat, Romont, Villargiroud et Le Mouret.

**Pendant la Guerre 10 % de Rabais**  
 en envoyant cette annonce, sur tous les articles reconnus de première qualité de la  
**Fabrique d'Horlogerie C. WOLTER-MOEBI, la Chaux-de-Fonds.**



N° 201. Remontoir ancre  
 pr. homme, boîte mét. blanc  
 ou acier oxydé, 1<sup>re</sup> qualité  
 Fr. 5.50

- N° 207. Qual. sup. Fr. 7.50  
 N° 204. Remontoir cylind.  
 dre, boîte argent galonné  
 1<sup>re</sup> qualité Fr. 12.50  
 2<sup>de</sup> qualité Fr. 10.25  
 N° 209. Avec cuvette argent  
 1<sup>re</sup> qualité Fr. 17.50  
 2<sup>de</sup> qualité Fr. 15.—  
 N° 107. Remontoir ancre  
 de précision, mouvement  
 soigné, 15 rubis, boîte métal  
 blanc, 1<sup>re</sup> qualité Fr. 17.50,  
 2<sup>de</sup> qual. Fr. 15.—, 3<sup>de</sup> qual.  
 Fr. 12.50.

Sur demande, gratis et franco, mon catalogue de  
 luxe avec 10 % de rabais sur tous les prix de mon-  
 tres, chaînes, articles de bijouterie, régulateurs et  
 réveils. Toute marchandise ne convenant pas peut  
 être échangée contre une autre de préférence. Expé-  
 ditions contre remboursement avec garantie de 3 et  
 5 ans.



- N° 203. Remontoir cylind.  
 p. dame, boîte acier oxydé  
 1<sup>re</sup> qualité Fr. 10.50  
 2<sup>de</sup> qualité Fr. 6.50  
 N° 202. Arg. galonné 8.50  
 N° 218. Argent galonné, cu-  
 vette arg. mouv. cyl. 10 rubis  
 Fr. 12.50  
 N° 214. Arg. gal. cuvette arg.  
 mouv. de 1<sup>re</sup> qualité, 10 rubis  
 Fr. 17.50  
 N° 212. Arg. gal. cuv. arg.  
 boîte extra-forte, mouv. soigné  
 Fr. 20.—



N° 363. Réveil de précé-  
 sion Wolter-Moebi, haut.  
 19 cm. mouvem. de première  
 qualité, sonnerie extra-forte  
 par quatre cloches Fr. 5.50

N° 244. Réveil Baby, extra  
 haut. 20 cm., avec une seule  
 cloche Fr. 3.25

Chaque modèle avec cadran  
 lumineux, 30 cent. en plus.



N° 1175. Régulateur mo-  
 derne, haut. 64 cm. larg. 30  
 cm. très belle exécution en  
 style moderne, mov. ressort  
 marchant 15 jours, avec su-  
 perbe sonnerie cathédrale  
 Fr. 22.50.

N° 1102. Régulateur mo-  
 derne, même modèle que ci-  
 dessus, grandeur réduite.  
 Fr. 17.50.

Sur tous ces prix, 10 pour cent de Rabais extra.

**La Banque Populaire de la Gruyère**  
 Avenue de la Gare, à **BULLE**

paie pour dépôts

Sur obligations à 3 ans de terme  
 (titres nominatifs ou au porteur) **5 %**

En Caisse d'épargne  
 (versements depuis 1 fr.) **4 1/4 %**

En compte-courant à vue **4 %**

Les versements peuvent aussi être faits à tous les bureaux de poste  
 à notre compte de chèques II 188.

**TRANSPORTS FUNÉBRES**  
 à destination de tous pays

**MURITH-DUPARC-FERT** Anselme **MURITH**, succ.  
 Genève Téléphone 121

**CERCUEILS** de tous genres prêts à livrer de suite.  
**TARIFS LES PLUS MODÉRÉS**  
 Dépôts pour le canton de Fribourg :  
**BULLE**, M. Joseph Baudère, ébéniste. **CHATEL-ST-DENIS**,  
 M. Emile Schroeter. **ROMONT**, M. Charles Clément,  
 ébéniste. **Estavayer-le-Lac**, MM. Dietrich frères, ébén.

**BEAU RIZ**  
 au détail  
 par kilo à **50 Cent.**  
 au magasin  
**Vve Louis Treyvaud**  
 Grand'rue, **BULLE**.  
 Téléphone 96.

**Mises de bois.**  
 Mardi 22 décembre prochain, dans les  
 forêts de la Joretax et des Vaux, la Ville  
 de Bulle vendra en mises publiques : 200  
 m<sup>3</sup> de charpente, 2 tas de dépouilles, et 50  
 troncs.  
 Rendez-vous des miseurs, avec sac garni,  
 à 9 h., au Moulin de la Tréme.

**Mises de bois**  
 Samedi 26 décembre 1914, la  
 Commune de Vaulruz vendra en mises  
 publiques 400 m<sup>3</sup> de très beau bois de com-  
 merce, quelques moules et un grand nombre  
 de tas de nœuds préparés dans sa forêt du  
 Devin.  
 Rendez-vous des miseurs au Praz las-  
 sey, à 9 1/2 h. du matin.  
 Par ordre : Le Secrétariat communal.

**Riz italien**  
 5 kg. Fr. 3.60; 10 kg. Fr. 7.—.  
 Oranges : 5 kg. Fr. 2.40;  
 Citrons : 40 pièces, Fr. 2.40, franco.  
**Pellandini & Cie, Taverna (Tessin).**

**Ch. DEMIERRE**  
 médecin-dentiste  
**BULLE**  
 de retour.

**ETRENNES**  
 une machine à coudre  
**SINGER**

nouveau modèle, constitue un  
 cadeau de fin d'année utile.  
 Derniers perfectionnements.  
 PAIEMENTS PAR TERMES

Compagnie „SINGER“  
**LAUSANNE-Casino-Théâtre.**

**Vente de bois**  
 Lundi 21 décembre prochain, la  
 Commune de Males vendra en mises  
 publiques, dans ses forêts communales envi-  
 ron 200 m<sup>3</sup> de bois de commerce et de cons-  
 truction préparés en billons et carrons.  
 Rendez-vous des miseurs, avec sac garni,  
 à 9 heures du matin, à la laiterie.  
 Par ordre : Le Secrétariat communal.

**Magasin à louer.**  
 A louer le magasin attenant au  
 Café de la Clef fédérale à Bulle.  
 S'adresser à M. Louis Blanc, direc-  
 teur, Bulle.

**Cadeau de Fête.**  
 Caisse de 5 kg. avec : Fignes, Dattes,  
 Amandes, Bananes, Torronis. Fr. 4.15.  
 Oranges et Citrons gros : 100 pièces, Fr.  
 4.95; tout franco.  
**SOLARI & Cie, Lugano.**

**A louer**  
 joli appartement de 3 pièces, exposé au  
 soleil. — S'adresser à Mme Marie Su-  
 dan, Tour-de-Tréme.

**Société Electrique de Bulle.**

**Calorifères électriques**  
 En location. Abonnement au compteur.

**Réservoirs à eau chaude**  
 Très pratiques et économiques.

**Tapis chauffants électriques**  
 Pour devis et renseignements,  
 s'adresser au bureau de la Société.

**Banque Populaire Suisse**  
 Garantie des déposants :  
 Le capital versé et les réserves s'élevant à 80 millions.

Nous émettons actuellement, au pair, des  
**Obligations 4 3/4 %**

de notre établissement au  
 à 1-3 ans fixe, **nominatives** ou au porteur.  
 Les coupons semestriels sont payables sans frais auprès de tous les  
 sièges de la Banque.  
**FRIBOURG : Quartier Saint-Pierre.**  
 Agences : Bulle, Châtel-Saint-Denis, Domdidier, Estavayer, Morat,  
 Romont, Villarglroud, Le Mouret.

Bibliothèque canton  
 TRENTE-T  
 ABONNEM  
 Suisse . . . 1 an  
 . . . 6 m  
 Etranger . . 1 an  
 . . . 5 m  
 payables d'a  
 Prix du numér  
 On s'abonne  
 bureaux de  
 Quelques  
 SUR  
 Un homme  
 tendre sa puis  
 tune, au risqu  
 de petites gen  
 plo, il accapa  
 mière nécessit  
 pice, alors qu  
 introuvable su  
 petit à petit  
 Celui-là comm  
 manité, crime  
 que sont plus  
 pâtissent. Si s  
 tes viennent à  
 le poursuit au  
 seul coup le fr  
 fera bien voir  
 prudent de se  
 spéculations m  
 son pays ne le  
 sera durement  
 quité.  
 Mais réussit  
 tions délictueu  
 procarer la ric  
 Alors, aux ye  
 n'est plus un m  
 doit rejeter de  
 acquise est en  
 man qui le pr  
 public; bien pl  
 habile, un gran  
 Mais, parce  
 te-t-il pas moi  
 et la considéra  
 richesse suffit-e  
 lure dont il s'e  
 faits? En dépr  
 criminel.  
 Aux yeux du  
 vre la faute, le  
 même les moy  
 employés pour  
 Cette année  
 un délire sang  
 un peuple se  
 dans cette rué  
 aux pieds un a  
 cependant juré  
 pecter et de pr  
 victoire, il n'a  
 aux pieds les d  
 détruire systém  
 et des villages,  
 lards, des fem  
 piller, d'incen  
 et la destructio